

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150202_05

Séance du 2 février 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 13

Date de la convocation :

24 janvier 2015

Date d'affichage :

9 février 2015

L'an deux mil quinze, le deux février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Michaël FUMEY (procuration à Lydie CHANEZ), Jean-Yves QUETY, Nicolas GRIFFOND.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Demande d'emplacements pour commerces ambulants

M. le Maire fait part de deux demandes successives d'emplacements sur la place de la Mairie pour des camions ambulants de vente de plats à emporter (kebabs...) :

- M. Mesut LAÏK, domicilié à Pontarlier (courrier reçu le 8 janvier 2015)
- M. Ahmet ERDAS, domicilié à Pontarlier (courrier reçu le 22 janvier 2015)

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la demande d'emplacement de M. Mesut LAÏK, première reçue par voie postale, pour un commerce ambulancier le jeudi soir. Il sera facturé le droit de place hebdomadaire, tel que défini dans les tarifs municipaux. M. le Maire est chargé de contacter chaque commerçant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE